

Avis d'Appel Public à la Concurrence

1/ Organisme instructeur du marché

Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane – EPFA Guyane
La Fabrique Amazonienne, n°14 Esplanade de la Cité d'Affaires
CS 30059 – La Chaumière
97357 MATOURY Cedex
Tél 0594 38 77 00 ; Mél contact@epfag.fr
Site internet <http://www.epfag.fr>

2/ Intitulé du marché

Missions Géotechniques - G2 AVP : secteur OIN 23 Malgaches Paradis

3/ Lieu de la prestation

Secteur OIN n°23 Malgaches Paradis, 97320 Saint-Laurent-Du-Maroni

4/ Type de procédure

Procédure adaptée avec possibilité négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

5/Etendue du marché

La réalisation des études géotechniques nécessaire dans le cadre du projet des espaces publics des voies primaires et secondaires, de l'OIN 23 : Malgaches Paradis

Pas de lotissement du marché.

6/ Durée prévisionnelle du marché

Le marché est conclu pour une durée de 24 mois à compter de la date de notification.

7/ Modalités essentielles de financement et de paiement

☒ Financement mixte : 20 % EPFA Guyane ; 80 % FRAFU

8/ Forme juridique de l'entreprise

- ☒ Entreprise unique
- ☒ Groupement d'entreprises

9/ Conditions de participation

- Modalités de retrait du DCE

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement par voie dématérialisée via son profil acheteur <http://www.achatpublic.com> . Le dossier de consultation des entreprises **n'est pas disponible sur support papier. La transmission par mail n'est pas autorisée.**

- Attestations, Capacités techniques, Capacités économiques et financières

1/ Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement.

2/ Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique, ne ne fait pas l'objet d'une mesure d'exclusion des contrats administratifs en vertu d'une décision administrative prise en application de l'article L.8272-4 du code du travail, est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés et n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique

3/ Les pièces définies ci-dessous permettant la vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, les capacités économiques et financières, les capacités techniques et professionnelles :

1. Liste des justificatifs administratifs :

Déclaration sur l'honneur

Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L.2141-11 du CCP et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Situation de redressement judiciaire

Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés

Pouvoir

Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants)

Déclaration chiffre d'affaires

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles

Attestation d'assurance

Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

Déclaration de bilan

Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années

2. Liste des justificatifs techniques :**Références similaires**

Liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les plus significatives, permettant d'apprécier la qualification des candidats.

Déclaration d'effectifs

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Description des moyens techniques

Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de la prestation.

Certificats de qualification professionnelle

Présentation de la capacité du candidat à réaliser la prestation, apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants.

10/ Allotissement, Prestations supplémentaires éventuelles, Variantes

- ☒ Le marché n'est pas alloti
- ☒ Le marché ne comporte pas de prestation supplémentaire éventuelle
- ☒ Le marché n'est pas ouvert aux variantes

11/ Critères de sélection des offres

Critères et sous-critères	Pondération
Critère n°1 : Valeur technique de l'offre	50.0 %
Sous-critère n°1 : Compréhension du contexte et des enjeux du site	40 %
Sous-critère n°2 : Méthodologie et moyens d'investigation proposés	20 %
Sous-critère n°3 : Organisation et moyens humains affectés à la mission	20 %
Sous-critère n°4 : Planning et délais d'exécution	20%
Critère n°2 : Prix	40.0 %
Critère n°3 : Dispositions prises en matière de d'environnement, hygiène et sécurité sur le chantier	10.0 %

12/ Conditions de remise des offres

Les conditions d'envoi et de remise des candidatures et des offres qui suivent s'imposent aux candidats.

Toute remise sous une autre forme que celle imposée au règlement de la consultation entraînera l'irrégularité de l'offre.

Seule la forme dématérialisée est admise :

- Les candidatures et offres seront remises par la voie électronique via le profil d'acheteur <https://www.achatpublic.com>
- Si le candidat adresse plusieurs offres différentes, seule la dernière offre reçue, dans les conditions du règlement, sera examinée.

13/ Adresse auprès de laquelle les renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir en temps utile une demande via le profil d'acheteur <http://www.achatpublic.com>

Une réponse sera alors adressée au plus tard 2 jours après la demande. Les candidats pourront poser des questions jusqu'à six jours avant la date limite de réception des offres.

14/ Organisme de recours, de médiation

Tribunal administratif de Cayenne

7 rue Victor Schoelcher, 97 300 Cayenne

Tél 0594 25 49 70 ; Fax 0594 25 49 71 ; Mél greffe.ta-cayenne@juriadm.fr

15/ Date limite de réception des offres

16 octobre 2026 à 12 heures (heure de Guyane)

16/ Date d'envoi à la publication

29 septembre 2026 à 12 heures (heure de Guyane).